

Bureau de soutien à l'innovation

Rapport annuel 2015-2016

Mandat du Bureau de soutien à l'innovation

Le Bureau de soutien à l'innovation (BSI) a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche-développement, les transferts technologiques, la commercialisation et les transferts de connaissances. L'équipe du BSI est composée d'un agent d'innovation et d'une direction, assumée à l'heure actuelle par M. André Chiasson qui est en prêt de service à l'Université de Moncton jusqu'en septembre 2016. Le BSI relève de la vice-rectrice adjointe à la recherche (VRAR), Madame Lise Dubois. Les fonds de fonctionnement du BSI proviennent de l'APÉCA, via le réseau Springboard, et d'une contribution de contrepartie de l'Université.

Sommaire de l'année 2015-2016

L'année 2015-2016 a été une année marquée par une stabilité continue par rapport à l'année précédente (2014-2015). L'intégration des changements apportés en 2015 s'est poursuivie et le Bureau de soutien à l'innovation (BSI) s'est lancé dans de nouvelles activités de promotion et d'établissement de partenariats.

- Le BSI a complété un inventaire des actifs et un plan d'action, deux outils qui permettront au BSI d'accroître ses activités de promotion et d'identifier des possibilités de partenariat pour la recherche et l'innovation.
- Le BSI a continué à faire la révision d'une part de plusieurs demandes de subventions de chercheuses et chercheurs en étroite collaboration avec la conseillère principale à la recherche et d'autre part de contrats et d'ententes de recherche et de partenariat avec divers types d'organismes.
- Il a établi des liens avec plus de 80 entreprises de la région.
- Il a été instrumental dans l'obtention de bons d'innovation de la FINB : trois projets en 2014-2015, un projet en 2015-2016 et deux autres projets en perspective en 2016-2017.
- Le BSI gère la subvention du CNRC-PARI pour financer des projets en phase de démarrage en partenariat avec des intervenants de l'industrie et a obtenu que le portefeuille affecté à l'UdeM soit majoré.
- Le BSI a aussi négocié, préparé et révisé une dizaine d'ententes et de contrats et a consacré des efforts considérables à la commercialisation de technologies issues des recherches effectuées à l'Université de Moncton.
- Le BSI a aussi continué à exploiter un fonds du programme LOE qui a pour but d'aider les chercheuses et chercheurs à amorcer le processus de commercialisation.
- De plus, le bureau continue à bénéficier d'une subvention annuelle du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail dont l'objectif est d'accroître l'efficacité des bureaux de soutien à la recherche et à l'innovation des universités de la province.

Retour sur les objectifs de 2015-2016

En 2015-2016, les cinq priorités du BSI étaient :

1) Accroissement des subventions de recherche en partenariat

Au cours de l'année 2015-2016, le BSI a mis l'accent sur le développement de nouveaux projets dans l'esprit d'encourager de nouveaux partenariats avec l'industrie et autres organismes externes à l'UdeM. La liste de projets inclut :

- 10 projets CNRC-PARI d'une valeur globale de 49 396 \$
- 1 projet FINB – Fonds de bons d'innovation d'une valeur de 100 000 \$
- 4 projets MITACS d'une valeur globale de 90 000 \$

Les dix projets PARI totalisant 49 395 \$ ont été réalisés grâce au financement du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) via son programme Membre du réseau - Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI). Les fonds de ce programme sont attribués aux chercheuses et chercheurs pour identifier des solutions à des problèmes ponctuels en lien avec un partenaire industriel. Il est attendu dans le cadre de ce programme que ces petits projets, d'environ 5 000 \$ chacun, puissent mener à d'autres projets de plus grande envergure, financés par d'autres bailleurs de fonds, comme la FINB, le CRSNG et le FIA. Malgré sa valeur monétaire modeste, la subvention PARI est un programme important pour l'Université de Moncton qui permet au secteur privé de prendre connaissance des capacités des chercheuses et chercheurs de collaborer sur les phases initiales de projets.

- 2) **Élaboration d'une cartographie des actifs en recherche de l'Université de Moncton**
Amorcé grâce à la subvention du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail destinée à renforcer les capacités des bureaux de soutien à la recherche, la cartographie des actifs en recherche a été menée à bien et représente un outil précieux pour le BSI dans l'établissement de partenariats.

- 3) **Développement de matériel promotionnel relatif aux capacités de recherche**

Afin de bénéficier des résultats de la cartographie des actifs, le BSI, en étroite collaboration avec le service des communications, a développé une série d'outils de promotion pour faire mieux connaître aux partenaires/collaborateurs potentiels les perspectives de recherche à l'UdeM. Aussi le BSI et le service des communications ont-ils travaillé de pair pour réaliser une série d'articles dressant le profil de chercheuses et de chercheurs en milieu universitaire. Il est anticipé que cette collaboration se poursuive dans le but de favoriser une approche de communication stratégique.

En gros, le BSI continuera à développer une approche de marketing plus approfondie et des moyens de communication efficaces pour faire davantage connaître ses services auprès des chercheuses et chercheurs ainsi que des partenaires potentiels.

- 4) **Affermissement de la portée du BSI auprès des campus de Shippagan et d'Edmundston**

Le personnel du BSI s'est déplacé à plusieurs reprises au cours de l'année dans le but de mieux faire connaître ses services dans les campus d'Edmundston et de Shippagan.

- 5) **Augmentation des interactions (formations) et liens avec les bailleurs de fonds clés dans l'écosystème de l'innovation.**

Le BSI a organisé des séances de formations et d'informations destinées à améliorer d'une part le rendement des chercheuses et chercheurs et d'autre part le rendement et l'efficacité du BSI. Cette initiative a ciblé le développement et l'offre d'une suite d'ateliers destinés à l'accroissement de l'efficacité des chercheuses et chercheurs dans la préparation de demandes de subventions et d'ententes de recherche et toutes autres formations qui pourraient répondre aux besoins existants et améliorer le rendement dans les activités de recherche ou les activités connexes. Par exemple, l'APECA a fait des changements importants au programme FIA au cours de la dernière année. En raison de ce changement important et d'autres changements, le BSI a organisé une série d'ateliers pour faire la promotion du programme et démystifier les obstacles à la soumission au FIA. Le BSI a également organisé un exercice similaire en collaboration avec les représentants du CRSNG en Atlantique.

- 6) **Autres activités réalisées en 2015-2016**

Prospection de partenariats de recherche entreprises/organismes – université :

- Le BSI a travaillé en 2015-2016 avec environ 80 petites et moyennes entreprises (PME).
- Organisation d'une délégation de l'UdeM au 8^e Forum CRIAQ (Montréal)

- Rencontre avec le Groupe Réseau Intelligent d'Énergie Nouveau-Brunswick
- Rencontre et échanges entre la Faculté d'ingénierie et la société BAE
- Organisation d'une rencontre avec la société ASPEN Pharmaceuticals, les principaux intervenants dans le domaine des sciences de la vie du Nouveau-Brunswick et diverses parties prenantes du monde municipal et des affaires
- Participation active au personnel du BSI au Conseil de VENN Innovation, au Forum Innovation), au Atlantic Venture, à l'International Conference on Ocean Energy, au Gala d'excellence R3 (FINB, Fredericton – mars 2016)
- Formations, ateliers, conférences, congrès : A. Chiasson a participé à l'atelier de formation sur la propriété intellectuelle et sur les composites. Les séances visaient une clientèle industrielle.
- Propriété intellectuelle (PI) et commercialisation : approbation d'une demande de financement pour l'enregistrement d'un brevet par le Prof. Marc Surette (Springboard); participation aux discussions entre plusieurs professeurs et l'APECA sur l'élaboration de 3 projets FIA. Les discussions continuent.
- Collaboration très étroite avec l'équipe de la FESR sur les demandes de financement liées à la création du Centre de médecine de précision du NB.

Objectifs 2016-2017

1) Accroissement des subventions de recherche en partenariat : Le BSI voudrait poursuivre ses efforts dans le but d'augmenter les partenariats chercheurs-industrie. Deux importants projets en infrastructure de recherche exerceront des pressions sur le BSI : le Centre de médecine de précision du NB dont le programme scientifique prévoit des espaces d'incubation d'entreprise dans le domaine des biotechnologies et la Maison de l'environnement dont le fonctionnement exigera le déploiement de partenariats de toutes sortes avec l'industrie, les entrepreneurs et les gouvernements.

2) Exploitation des résultats d'une cartographie des actifs de recherche de l'Université de Moncton : Maintenant que la cartographie des actifs en recherche est terminée, le BSI doit apprendre à s'en servir pour les faire connaître à l'ensemble de la communauté.

3) Développement d'activités de promotion des capacités de recherche : Le BSI entend poursuivre son partenariat avec le Service des communications dans son programme de promotion des chercheurs et chercheuses et de leurs activités de recherche. Les résultats de ce partenariat sont très visibles dans le site Web de l'UdeM.

4) Continuation des efforts pour faire connaître le BSI dans les campus de Shippagan et d'Edmundston : Des visites régulières et l'amorce de discussions avec des chercheurs de Shippagan et d'Edmundston sont prévues.

5) Augmentation des interactions (formations) et des liens avec les bailleurs de fonds clés dans l'écosystème de l'innovation et l'augmentation d'octrois : Le BSI entend continuer à organiser des activités de formation et de jumelage.

6) Assurer la succession dans le poste de direction du BSI.